



PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Commune de Réotier

Dossier n° PC 005 116 25 00001

Date de dépôt : 25 mars 2025

Demandeur : Madame BRANDNER Anne Katrin

Pour : Réhabilitation du bâti dans sa globalité  
ainsi que l'aménagement de la grange.  
Installation de panneaux photovoltaïque en  
toiture.

Adresse terrain : 175 Route du Savel, à Réotier  
(05600)

**ARRÊTÉ N°00001**  
**accordant un permis de construire**  
**au nom de la commune de Réotier**

**Le Maire de Réotier,**

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 25 mars 2025 par Madame BRANDNER Anne Katrin demeurant 175 Route du Savel, Réotier (05600);

Vu l'objet de la demande :

- pour la réhabilitation du bâti dans sa globalité ainsi que l'aménagement de la grange.  
Installation de panneaux photovoltaïque en toiture. ;
- sur un terrain situé 175 Route du Savel, à Réotier (05600) ;
- pour une surface de plancher créée de 20 m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la carte communale de la commune de Réotier approuvée par délibération du conseil municipal du 17/11/2006 et par arrêté préfectoral du 14/12/2006 ;

Vu le porter à connaissance de la Préfète en date du 17 juillet 2018 par lequel une information en matière de prévention des risques a été produite ; ;

Vu l'avis favorable de ENEDIS en date du 08/04/2025 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le permis de construire est ACCORDÉ.

A Réotier, le 13 mai 2025  
P/O Le maire,  
L'adjoint délégué en charge de l'Urbanisme  
Antoine GRAZIANO



*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*